



DIRECTION DE L'EXPLOITATION  
ET DE L'ETABLISSEMENT  
SOUS-DIRECTION EXPLOITATION  
DES SYSTEMES OPERATIONNELS  
DIVISION EXPLOITATION DES CENTRES DE MISSION  
SCIENTIFIQUE ET DE TRAITEMENT

**SEPRA**

le 19 mai 2003  
DEE/EO/ST/SEPRA N° 03-180

**GENDARMERIE NATIONALE  
BRIGADE TERRITORIALE**

V/Réf. : P.V. N° 121/2003 -

Objet : Accusé Réception du Procès Verbal sus-référencé

Messieurs,

Nous vous remercions pour votre envoi cité en référence et pour la qualité des informations transmises par vos services et vous demandons de bien vouloir nous excuser d'en accuser réception tardivement.

Ces informations seront étudiées attentivement par le SEPRA ; elles seront ensuite intégrées dans la base de données et nous permettront l'établissement de statistiques.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés d'une éventuelle suite que nous pourrions donner à certains procès verbaux, dans la mesure où ils présenteraient un intérêt d'étude ultérieure.

Entre-temps, nous vous prions de croire, Messieurs, à l'expression de nos respectueuses salutations.

Le Responsable du SEPRA,

<b>GENDARMERIE NATIONALE</b>		<b>RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF</b>		
Compagnie ou Escadron <b>COMPAGNIE DE</b>			<b>BORDEREAU D'ENVOI DE PROCEDURE</b>	
Unité <b>BT.</b>				
Code unité	Procès-Verbal <b>00121/2003</b>			

*Analyse et références :*  
**OBJET :** Observation d'un Objet Volant Non Identifié  
**PERSONNES CONCERNEES :** P M , P E et P A épouse  
**LIEUX D'OBSERVATION :** et  
**DATE et HEURE :** Le 21 mars 2003 entre 20 heures 15 et 20 heures 30.

NUMERO	DESIGNATION
01	PROCES-VERBAL DE SYNTHESE
02	PROCES-VERBAL D'AUDITION DE P M (Témoïn)
03	PROCES-VERBAL D'AUDITION DE PE E Témoïn)
04	PROCES-VERBAL D'AUDITION DE PE A épouse M (Témoïn)

DESTINATAIRES	CLOTURE	TRANSMISSION
1 M. le Préfet	Le 05 avril 2003	
1 Au Général Commandant la région aérienne		
2 Direction Générale de la Gendarmerie Nationale		
1 Archives	Date et signature	

<b>GENDARMERIE NATIONALE</b>		<b>RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF</b>		
Compagnie ou Escadron <b>COMPAGNIE DE</b>			<b>PROCES-VERBAL DE SYNTHESE</b>	
Unité <b>BT.</b>				
Code unité	Procès-Verbal 0121/2003	N° Pièce 1	N° Feuillet 1	

Nous soussigné Gendarme V C APJ, affecté à la compagnie de , en résidence à  
Vu les articles 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie  
Rapportons les opérations suivantes.

Nous trouvant au bureau de notre unité à le deux avril deux mille trois à neuf heures.

### PREAMBULE

Le 22 mars 2003 à 11 heures 00, M. P. M demeurant à se présente au bureau de notre unité pour nous informer qu'il a observé un O.V.N.I le 21/03/2003 aux environs de 20H15 dans le ciel d'

Nous rendons compte des faits à notre Commandant de Compagnie à

### EXPOSE DES FAITS

P, M déclare avoir observé une boule lumineuse de couleur verte dans le ciel d' le 21/03/03 vers 20H15. Cette boule lumineuse se serait scindée en trois parties qui ont cessé d'émettre une lueur verte.

Deux autres témoins PE E et PE A épouse M déclarent avoir vu ce phénomène à la même date et même heure. En contre partie ces deux dernières personnes n'ont pas vu la boule lumineuse se scinder en trois parties.

### ENQUETE

P, M est entendu le 22/03/03. Ce dernier déclare avoir observé un O.V.N.I le 21/03/03 vers 20H15 dans le ciel d' . Cet O.V.N.I se présentait sous la forme d'une boule lumineuse verte progressant dans le sens Sud/Nord. Ce phénomène s'est scindé en trois parties qui ont rapidement cessé d'émettre une lueur. (Cf.Pièce n° 02/121)

Le 29/03/03, PE E déclare avoir observé dans le ciel une boule lumineuse verte le 21/03/03 entre 20H15 et 20H30 alors qu'il se trouvait à . Cette boule lumineuse suivait un itinéraire Est / Ouest. (Cf.Pièce n° 03/121)

PE A épouse M. est entendue le 29/03/03. Cette personne nous déclare avoir également observé dans le ciel une boule lumineuse verte le 21/03/03 à 20H18 alors qu'elle circulait sur le CD. à . (Cf.Pièce n° 04/121)

Les recherches effectuées nous permettent de déterminer qu'aucune discothèque du secteur n'a utilisé un faisceau laser. Aucun autre témoignage ne corrobore les dires de ces trois personnes. Aucun débris d'O.V.N.I n'a été découvert.

### CLOTURE

Nous transmettons la présente procédure aux destinataires prévus par la circulaire ministériel 32600 DEF/GEND/OE/DO/RENS du 08/11/1985 relative aux conditions d'exercice par la Gendarmerie de sa mission de renseignement.

Fait et clos à , le 04 avril 2003 à 12 heures 00.

L'A.P.J

<b>GENDARMERIE NATIONALE</b> Compagnie ou Escadron COMPAGNIE DE		<b>RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF</b>  <b>PROCES-VERBAL D'AUDITION</b>		
Unité BT.			N° Pièce 2	N° Feuille 1
Code unité	Procès-Verbal 00121/2003			

Nous soussigné Gendarme V C , APJ, affecté à la compagnie de , en résidence à  
Vu les articles 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie

Rapportons les opérations suivantes.

Nous trouvant au bureau de notre unité à , entendons :

**PERSONNE CONCERNEE**

Nom naissance : P.  
Prénom : M.  
Sexe : MASCULIN  
Situation familiale : Marié  
Date naissance :  
Commune naissance :  
Pays naissance : FRANCE  
Pays nationalité : FRANCE  
Nom père : P. R  
Nom mère : D. G.  
Profession : Employé  
Adresse :  
Commune résidence :  
Pays résidence : FRANCE  
Téléphone :

qui déclare le vingt deux mars deux mille trois à onze heures :

-----Je suis domicilié sur la commune de depuis 1981 où j'ai fait bâtir une maison au lieu dit . Je suis marié et père de deux enfants. Je travaille à Nettoyage, entreprise d'entretien de locaux sise à

-----Le 21 mars 2003, je me suis rendu chez M.C P à qui est adjoint au maire de cette commune aux environs de 19H30. Au domicile de ce dernier j'ai consommé un whisky soda. Je tiens à vous préciser que c'est la seule boisson alcoolisée que j'ai absorbé pendant la journée du 21/03/2003.-----

-----A 20H15, j'ai quitté le domicile de pour rentrer chez moi. J'étais seul à bord de mon véhicule. Mon domicile est distant de 3000 mètres de celui de . J'ai emprunté le CD. pour regagner mon domicile. Lorsque je suis arrivé au panneau d'entrée en agglomération de , situé au sud de la commune et à 400 mètres du domicile de j'ai vu une boule lumineuse me dépasser. Cette lueur se dirigeait du sud au nord. Cette lueur formait une boule d'une couleur vert bleu de la taille d'un ballon de basket. Cette boule lumineuse devait être à une altitude de 500 ou 1000 mètres. La vitesse de cette boule lumineuse était très rapide, nettement supérieur à la vitesse d'un avion. Cette vitesse était semblable à celle d'une étoile filante mais d'un volume nettement supérieur. Tout en continuant sa progression cette boule lumineuse s'est scindée en trois parties de la même taille. C'est trois parties lumineuses et toujours de la même couleur sont parties en forme de triangle et en direction du nord pour s'éteindre rapidement en altitude. Je n'ai pas vu ces trois boules lumineuses s'écraser au sol. Je n'ai pas vu d'autres petits éclats de ces trois boules lumineuses. J'estime la durée de ce phénomène à 15 ou 20 secondes. Je n'ai jamais vu un tel phénomène de cette couleur et si bas. J'ai déjà vu des étoiles filantes dans le ciel mais ce que j'ai vu n'avais rien à voir. Il s'agit peut-être d'un objet provenant de l'espace qui est désagrégé à basse altitude dans notre atmosphère.-----

-----Hier soir quand j'ai constaté les faits le ciel était dégagé, il n'y avait pas de nuage. La visibilité était très bonne. Je n'ai pas senti de vent et la température devait avoisiner les 15 ° celcius.-----

-----Dés que je suis rentré à mon domicile j'ai contacté par téléphone C P. et N J. résidant également à pour leur demander s'ils avaient vu le phénomène que je viens de décrire. Ces deux personnes m'ont déclaré qu'elles étaient dans leur habitation et que par conséquent elles n'avaient rien vu. A 20H30, j'ai téléphoné à la Gendarmerie de

Mon interlocuteur m'a conseillé de prendre attache dès aujourd'hui avec votre unité.-----  
-----J'ai n'ai plus aucun renseignement à vous fournir sur le phénomène que j'ai aperçu hier soir.-----

A le 22 mars 2003 à 11 heures 30.

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher. »

La personne entendue

L'A.P.J

<b>GENDARMERIE NATIONALE</b>		<b>RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF</b>		
Compagnie ou Escadron <b>COMPAGNIE DE</b>			<b>PROCES-VERBAL D'AUDITION</b>	
Unité <b>BT.</b>				
Code unité	Procès-Verbal 00121/2003	N° Pièce 3	N° Feuille 1	

Nous soussigné Gendarme V C APJ, affecté à la compagnie de en résidence à  
Vu les articles 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie

Rapportons les opérations suivantes.

Nous trouvant au bureau de notre unité à , entendons :

**PERSONNE CONCERNEE**

Nom naissance : PE  
Prénom : E  
Sexe : MASCULIN  
Situation familiale : Célibataire  
Date naissance :  
Commune naissance :  
Pays naissance : FRANCE  
Pays nationalité : FRANCE  
Nom père : PE J  
Nom mère : R. R  
Profession : Etudiant  
Adresse :  
Commune résidence :  
Pays résidence : FRANCE  
Téléphone :

qui déclare le vingt neuf mars deux mille trois à neuf heures :

----Je suis actuellement domicilié chez mes parents à Je suis  
étudiant à en Fac d'histoire. -----

----Le 21/03/2003, je me suis rendu à l'entraînement du rugby au stade à 18 heures  
30. Nous avons commencé l'entraînement avec les juniors à 19 heures 00. A 20 heures 00  
l'entraînement s'est poursuivi avec les seniors. Peu de temps après, entre 20 heures 15 et 20  
heures 30 alors que je me trouvais toujours sur le terrain j'ai vu passer dans le ciel un genre  
d'étoile filante. Cette dernière était à très basse altitude, elle émettait une couleur verte et était de  
forme arrondie. Sa vitesse de progression était rapide mais pas autant que celle d'une étoile  
filante. La taille était relativement grosse, je ne peux la définir avec précision. J'ai déjà observé des  
étoiles filantes mais jamais un tel phénomène.-----

----Cette boule lumineuse se déplaçait dans l'axe Est/Ouest, je dirais entre et Je suis le  
seul sur le terrain de rugby à avoir aperçu ce phénomène. Mes camarades n'ont rien vu.-----

----Le jour de l'observation la visibilité dans le ciel était très bonne, il n'y avait aucun nuage.  
J'ignore s'il y avait du vent.-----

----Je tiens à vous informer que je n'ai jamais vu un tel phénomène qui amène à se poser des  
questions. Je tiens aussi à vous informer que je n'ai pas consommé d'alcool le 21/03/2003.-----  
A le 29 mars 2003 à 09 heures 30.

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et  
n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.»

La personne entendue

L'A.P.J

<b>GENDARMERIE NATIONALE</b> Compagnie ou Escadron <b>COMPAGNIE DE</b>		<b>RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF</b>		
Unité BT		<b>PROCES-VERBAL D'AUDITION</b>		
Code unité	Procès-Verbal 00121/2003	N° Pièce 4	N° Feuille 1	

Nous soussigné Gendarme V C APJ, affecté à la compagnie de en résidence à  
Vu les articles 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie

Rapportons les opérations suivantes.

Nous trouvant au bureau de notre unité à , entendons :

**PERSONNE CONCERNEE**

Nom naissance : PE  
Prénom : A  
Sexe : FEMININ  
Situation familiale : Mariée  
Nom marital : M  
Date naissance :  
Commune naissance :  
Pays naissance : FRANCE  
Pays nationalité : FRANCE  
Nom père : PE R  
Nom mère : D. R  
Profession : Exploitante agricole  
Commune résidence :  
Pays résidence : FRANCE  
Téléphone :

qui déclare le vingt neuf mars deux mille trois à quatorze heures et trente minutes :

----Je suis domiciliée sur la commune de . Je suis mariée et mère de quatre enfants. Je suis exploitante agricole.-----

----Le 21/03/2003, j'ai quitté mon domicile pour me rendre à afin d'aller chercher mon fils C âgé de 15 ans. Ce dernier suivait un entraînement de rugby. Pour me rendre à j'ai emprunté le CD. de à Lorsque je suis arrivée sur la commune de il était 20 heures 18 à l'horloge de mon véhicule. C'est à ce moment précis que j'ai vu une lueur blanche dans le ciel qui a attirée mon attention. J'ai continué à circuler tout en observant le ciel. J'ai aperçu une boule de couleur verte qui descendait. Cette boule verte avait la taille d'un ballon de foot. Lorsque je l'ai vu descendre elle était approximativement à l'altitude d'un avion de ligne en croisière. Je précise que la taille de cette boule verte était supérieure à la taille d'un avion.-----

----La trajectoire de cette boule s'orientait de l'Est vers le Nord Ouest, dans le sens / En fait cette boule est passée sur la droite du CD. dans le sens / La vitesse de déplacement de ce phénomène était inférieure à celle d'une étoile filante mais supérieur à la vitesse d'un avion.-----

----Le soir ou j'ai aperçu ce phénomène la visibilité était excellente, il n'y avait aucun nuage dans le ciel. Je ne pense pas qu'il y avait du vent. Je pense que la température extérieure devait avoisiner les 18 degrés c°.-----

----Avant d'observer cette boule verte je tiens à vous préciser que j'ai déjà vu des étoiles filantes mais ce phénomène n'avait rien de tel. J'ignore de quoi il s'agit.-----

----Je vous informe que je n'ai pas consommé d'alcool le jour des faits et que ma vision était bien réelle. Je n'ai plus rien à vous déclarer sur ce phénomène.-----

A , le 29 mars 2003 à 14 heures 45.

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher. »

La personne entendue

L'A.P.J